



COMMUNE DE BLAMONT
Département de Meurthe et Moselle

PLAN LOCAL D'URBANISME

- Limite et nature de zone
- Emplacement réservé
- Mur en pierres sèches protégé au titre de l'article L123.1.5 §7 du C.U.
- Chemin/Sentier protégé au titre de l'article L123.1.5 §7 du C.U.
- Haie protégée au titre de l'article L123.1.5 §7 du C.U.
- Elément du patrimoine à conserver au titre de l'article L123.1.5 §7
- Règle architecturale particulière
- Bande d'inconstructibilité
- Recul d'implantation obligatoire

1 - PLAN DE ZONAGE

ECHELLE : 1/2000

Document conforme à celui annexé à la délibération du Conseil Municipal Le Maire
du 5 mars 2014 portant approbation de la révision du PLU.

Dessiné par CCT le 10/10/2013 Vérifié par JHE le / / 20
Ce document est la propriété de la SARL HERREY & JULIEN et ne peut être reproduit sans son autorisation

| | | | |
|----|---------|-------|----------|
| N° | DOSSIER | FORMA | N. ORDRE |
| | 7874 | AD | 001 |

HERREY & JULIEN
CLAUDE
SARL de Géomètres Experts Associés
Ingénieurs B.S.G.T.

Bureau Principal : 10, Impasse du gaz - 54200 TOUL
Tél : 03.83.43.12.14 - Fax : 03.83.43.22.26
Bureau secondaire : 8 rue des Préfets - 55140 VANDOEUVRE-LES-BAINS
Tél : 03.29.99.50.28 - Fax : 03.29.99.50.61
courriel : mail@herrey-julien.fr

ORDRE DES GÉOMETRES EXPERTS